

BULLETIN COMMUNAL DE VASCOEUIL N° 40

SOMMAIRE

- P.2 et 3 Brèves communales
- P.4 Elections Municipales
- P.5 Nouveaux Habitants
- P.6 Scolaire et Péri-scolaire
- P.9 Bibliothèque
- P.10 Syma
- P.11 Les Associations
- P.20 En pratique
- P.22 Aide à l'habitat



**Apprendre d'hier, vivre pour
aujourd'hui, espérer pour
demain.**



LE MOT DU MAIRE

Chers amis,

A l'approche de la fin d'année, j'avais simplement envie de vous écrire quelques mots, comme on le ferait entre voisins qui se connaissent bien. Parce qu'au delà des projets, des réunions et des dossiers, ce qui compte vraiment ce sont les liens que nous construisons, jour après jour.

Cette année encore, j'ai été témoin de tant de petites ou grandes attentions qui font la différence : un sourire, un coup de main, une rue qui s'anime, un groupe qui se mobilise comme pour le marché de Noël par exemple. Notre village vit grâce à vous et c'est ce qui le rend unique.

Je veux vous dire MERCI pour votre énergie, vos idées, votre patience et surtout vos envies de faire de notre commune un endroit où l'on se sent bien.

Artisans, commerçants, agents communaux, bénévoles, associations vous apportez chacun à votre manière votre pierre à notre quotidien collectif.

Je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année entourés de ceux qui comptent et de doux moments pour reprendre souffle.

Que 2026 vous apporte joie, santé et de belles surprises

BREVES COMMUNALES

INSTALLATION DE POTEAUX DE TROTTOIR RUE DE LA GARE

La municipalité souhaite rappeler aux villageois qu'il existe plusieurs parking et stationnements réglementés sur la commune,

Nombreux sont les véhicules qui se garent en gênant la circulation des voitures et des piétons.

Afin de diminuer ce phénomène, la municipalité a installé, devant l'agence postale des poteaux de trottoir,

Pour stopper les incivilités régulières causées par le stationnement gênant des véhicules devant l'agence postale.



INSTALLATION D'UNE CAMERA DE SURVEILLANCE

Un système de **vidéoprotection dans une commune** peut être installé dans différents buts mais globalement dans le but de prévenir secourir protéger et dissuader

Cette année à Vascoeuil dans le but de faire cesser les incivilités avec les dépôts d'ordures, que vous connaissez tous, auprès des conteneurs, près de la salle DELAPORTE, la Municipalité a fait poser une caméra de surveillance en espérant dissuader les auteurs de ces faits,





INSTALLATION D'UN BRISE VUE – PRES DES CONTENEURS-RUE DE LA GARE

Au même endroit que la caméra, la municipalité a posé un panneau de bois de type brise vue, de façon à bien dissocier l'espace dédié aux déchets, du chemin d'accès de la salle DELAPORTE



LE STATIONNEMENT PASSAGE SURÉLEVÉ RUE DE LA GARE



Le stationnement en Agglomération ne doit ni gêner la circulation des personnes (sur un trottoir) ni celle des voitures, ni représenter un obstacle dangereux.

Vous êtes pourtant de nombreux usagers à stationner sur notre plateau surélevé qui est aussi un passage piétons.

C'est pourquoi il est rappelé que :

- **Le stationnement est interdit sur le plateau surélevé, rue de la gare !**

Tout arrêt ou stationnement **très gênant** peut être sanctionné par une amende forfaitaire de **135 €**.
Votre véhicule peut être immobilisé et mis en fourrière si vous êtes absent ou si vous refusez de bouger votre véhicule.



ETAT CIVIL

➤ Décès

Monique, Jacqueline, Jeannine MOULIN	26 Novembre 2024
André, Michel DEROSE	28 Novembre 2024
Claude Joseph Robert Bréant	03 Mai 2025
Dominique Rolande Joseph BREARD	16 Juillet 2025
Gérard Jean-Baptiste ICARDI	28 Août 2025

ELECTIONS MUNICIPALES

15 et 22 mars 2026

En mars 2026, les citoyens éliront leurs conseillers municipaux. En application de la loi du 21 mai 2025, les élections municipales ont désormais lieu selon un mode de scrutin de liste paritaire dans les communes de moins de 1 000 habitants, comme c'est déjà le cas dans les autres communes. Cette évolution favorise notamment la parité et la cohésion dans les conseils municipaux.

HARMONISER LE MODE DE SCRUTIN

La [loi du 21 mai 2025](#) étend le mode de scrutin de liste paritaire aux communes de moins de 1 000 habitants qui représentent 70% des communes françaises. Cette évolution est effective à partir des élections municipales de mars 2026. Elle répond à trois objectifs :

- harmoniser les modes de scrutin entre les communes de moins de 1 000 habitants et les autres ;
- renforcer la parité. Dans les communes de moins de 1 000 habitants, les conseils municipaux ne comptent que 37,6% de femmes ;
- répondre à la crise de l'engagement qui concerne particulièrement les communes rurales, en favorisant la cohésion des équipes municipales. Dans ces communes, le nombre de candidats aux élections municipales baisse et les démissions en cours de mandat augmentent.

BIEN, UN SCRUTIN MAJORITAIRE PLURINOMINAL

Jusqu'à présent, les conseillers municipaux des communes de moins de 1 000 habitants étaient élus au scrutin majoritaire, plurinominal, à deux tours. Les candidats se présentaient par candidatures isolées ou groupées. Dans ce dernier cas, le panachage était autorisé, c'est-à-dire la possibilité de rayer le nom de certains candidats et de les remplacer par d'autres. Ce système ne permettait pas d'imposer le respect de la parité.

EN MARS PROCHAIN, UN SCRUTIN DE LISTE PARITAIRE PROPORTIONNEL

Aujourd'hui, le mode de scrutin est identique dans les 25 000 communes de moins de 1 000 habitants et les autres. Les listes doivent être paritaires et respecter une alternance femme/homme. Le passage à ce mode de scrutin implique le dépôt de listes complètes de candidats et la suppression du panachage. Il n'est donc plus possible d'ajouter / supprimer des noms et de modifier l'ordre de présentation possible lors du vote.

DES DEROGATIONS POUR TENIR COMPTE DES SPECIFICITES DES COMMUNES DE MOINS DE 1000 HABITANTS

Afin de faciliter la constitution des listes dans ces communes, la loi a prévu **une exception pour les listes candidates**. En principe, chaque liste candidate doit comporter au moins autant de candidats que de sièges à pourvoir et au plus 2 candidats supplémentaires.

Par exception, dans les communes de moins de 1 000 habitants, la liste peut comporter jusqu'à deux candidats de moins que l'effectif légal du conseil municipal.

Bienvenue aux nouveaux habitants

Si vous êtes nouvellement installés dans notre Commune, veuillez avoir la gentillesse de vous faire connaître en Mairie.

Nous serons heureux de vous accueillir lors des traditionnels vœux du Maire
Le Vendredi 16 Janvier 2026 à partir de 19h00
A la salle Jacques DELAPORTE

Faites-vous connaître auprès de la Mairie

L'équipe municipale prête une attention toute particulière à l'accueil des nouveaux arrivants sur la commune. C'est l'occasion pour vous de rencontrer le Maire et les élus de la commune, les employés communaux afin de permettre à chacun de mieux connaître la commune, de se renseigner auprès des différents services existants, de connaître les activités proposées et de rencontrer d'autres habitants.

Avant votre déménagement où lors de votre emménagement,

peut-être aurez-vous besoin d'une autorisation pour pouvoir stationner un véhicule devant votre logement. Dans ce cas, vous devez prendre contact avec la mairie pour effectuer votre demande, au minimum 3 semaines avant la date prévue.

Si vous effectuez des travaux, veillez à respecter les règles suivantes :

- L'occupation de la voie publique (dépôt de bennes à gravats, installation d'échafaudages, de cabanes de chantier...) nécessite une autorisation par arrêté municipal, qui doit être demandée, au moins deux semaines à l'avance, au secrétariat.

Inscriptions scolaires et périscolaires

Pour l'inscription de vos enfants :

- à l'école, contactez l'école à 0270194p@ac-rouen.fr

- à la cantine, contactez le syndicat scolaire à sivosleshogues@orange.fr

- et pour l'accueil périscolaire contactez la communauté de communes Lyons-Andelle à contact@cdcla.fr

Cartes d'identités et passeports

Si vous souhaitez que votre nouvelle adresse soit inscrite sur votre carte d'identité, vous devez vous adresser à l'accueil de la mairie, qui vous indiquera la démarche à suivre, et les pièces nécessaires à la constitution de votre dossier.

Attention, la mairie ne délivre pas les passeports ni les cartes d'identités

Quelques Mairies Euroises qui peuvent accueillir votre demande :

Arrondissement d'Evreux : Evreux, Breteuil sur Iton, Conches en Ouche, Ezy sur Eure, Le Neubourg, Pacy sur Eure, Saint André de l'Eure, Verneuil sur Avre, Vernon, Nonancourt, Damville, Rugles

Arrondissement de Bernay : Bernay, Bourgtheroulde Infreville, Brionne, Pont Audemer, La Barre en Ouche

Arrondissement des Andelys : Les Andelys, Etrepagny, Gaillon, Gisors, Louviers, Val de Reuil, Fleury sur Andelle, Lyons la Forêt.

Inscriptions sur les listes électorales

Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales de votre commune auprès de votre mairie ou bien directement en ligne sur service-public.fr Votre radiation sur votre ancienne commune se fera automatiquement.

Carte grise

En cas de changement de domicile, il est obligatoire de demander la modification de la carte grise afin d'y faire figurer la nouvelle adresse. Cette démarche s'effectue en ligne sur ants.fr.

A noter : en cas de déménagement, il n'est pas obligatoire de faire changer son adresse sur son permis de conduire.

S.I.V.O.S : notre Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire

Adresse : 82 Rue du Général de Gaulle 27910 PERRUUEL - Tél: 02 32 48 13 97 - Présidence : Mme Trotin V.

Sa vocation :

Gérer les moyens dédiés aux Ecoles - Financement par participations des 3 Communes

Les Hogues-Vascoeuil-Perruel

Budget dédié à : Fournitures des élèves, matériels de classe, informatique et téléphonie, coopérative scolaire



Gestion de la Cantine : commande des repas, service de cantine, surveillance des trajets et des récréations, gestion du transport entre les écoles et la cantine

Les 9 membres de son Conseil syndical :

Mme et M les Maires , et 6 Membres des conseils municipaux

Vascoeuil : M Moëns – Mme Blanpain- Mme Le Freche

Perruel : M Quéné – Mme Leglohaec – Mme Trotin P

Les Hogues : Mme Bachelet – Mme Boivin – Mme Letellier

Les Agents de notre Sivos

Secrétariat : Mme Christelle L

ATSEM : Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles , Ecole de Vascoeuil

Mmes Christelle L et Delphine B

Service de Cantine :

Mmes Catherine T, Alexandra M, Jacqueline D



Surveillance de Car et des temps de Cantine

Mmes Jacqueline D, Laura G, Elisabeth A, Guenaëlle B , M Cyril G



En 2025-2026, 100 élèves sont accueillis dans 5 classes .

Entre 88 et 92 demi pensionnaires déjeunent en 3 services chaque jour .

La cantine est située à Vascoeuil.

Nos fournisseurs :

Les repas sont élaborés par un prestataire de La Normandie.

Les boulangers de Perriers et de Vascoeuil fournissent chacun 2 J de pain à nos élèves.

Les fruits sont livrés par M Kalifi Alimentation Générale Perriers Sur Sandelle.

Depuis le 1^{er} nov 2025, un produit de AlexAndMilk*, est proposé chaque semaine : Yaourt, skir, nature , fruits ou chocolat.

* Perruel

Inscriptions des élèves : Rentrée 2025

Les enfants né(e)s en 2023 pourront s'inscrire à l'école de Vascoeuil pour la Rentrée 2026.

→ L'école est obligatoire dès 3 ans .

Mail : 0270194p@ac-rouen.fr Direction Mme Maillard Tél école :



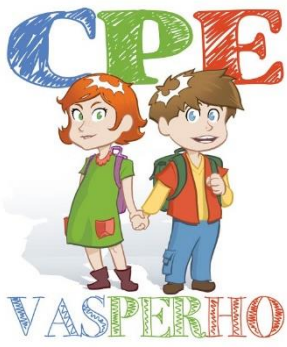
Pour les élèves déjà scolarisés dans le RPI , l'inscription dans la classe suivante se fait automatiquement .
Pour les nouveaux inscrits de plus de 3 ans , l'inscription se fait auprès des écoles selon la répartition des classes :

De 3 à 6 ans (Petite et moyenne Sections) Ecole de Vascoeuil , 0270194p@ac-rouen.fr

De 5 à 8 ans (Gr Section, Cp et Ce1) Ecole de Perruel 02701228n@ac-rouen.fr :

De 8 à 11 ans (Ce2, Cm1 et Cm2) : Ecole des Hogues 0270182b@ac-rouen.fr :

Les Mairies et le Sivos sont également des relais d'information: SIVOS 02 32 48 13 97 Lundi – Mardi 17h-19h30



Cette année encore, l'enthousiasme des bénévoles de l'association de parents d'élèves a permis de maintenir la kermesse de fin d'année et de reverser la somme de 200€ à chaque classe du RPI. Faute de parents volontaires pour encadrer tous nos événements, nous avons revu nos objectifs à la baisse mais avons été très agréablement surprises du résultat !

Les familles ont été au rendez-vous des deux ventes que nous avons organisées pendant l'année scolaire (chocolats de Noël et vente de printemps), ce qui nous a permis d'investir davantage dans la kermesse et la tombola. La participation des professeurs des trois écoles et d'une dizaine de familles en plus de celles des bénévoles a permis d'ouvrir de nombreux stands, pour le plaisir des enfants de tous les âges ! Les costumes de sumos en particulier ont marqué les esprits.

Comme chaque année, les municipalités et les commerçants de Vascoeuil nous ont soutenu et nous les remercions sincèrement.

Si vous aussi vous souhaitez participer à cette belle aventure, n'hésitez pas à nous rejoindre ! Les réunions sont très conviviales et nous nous adaptons aux possibilités et aux contraintes de chacun.

Vous pouvez nous joindre sur Facebook (<https://www.facebook.com/vasperho>) ou par mail (collectifdevasperho@gmail.com).



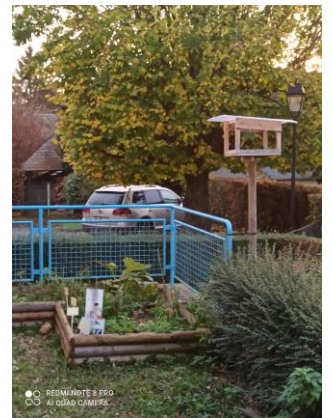
ECOLE DE VASCOEUIL

Un coin de nature à l'école maternelle : quand les mains des enfants font pousser la nature.



Dans la cour de récréation de l'école maternelle, un petit espace près de la classe transformé en jardin attire déjà regards et mains curieuses. Le potager pédagogique offre aux enfants de l'école un terrain d'apprentissage concret où se mêlent plaisir, découverte et respect du vivant.

Pensé comme un projet collectif avec l'école de Perruel qui a aussi un potager, le jardin a été aménagé avec l'aide de Jean Michel et de notre jardinière en titre Cri Cri. Un grand carré, un nichoir, une mangeoire, des plants faciles à cultiver (radis, salades, tournesols, tomates, courgettes, citrouille.....) et des outils adaptés ont suffi pour lancer l'aventure. L'objectif est de proposer aux élèves des activités sensorielles et scientifiques, développer leur autonomie et renforcer le lien avec l'environnement.



Les séances au jardin sont intégrées au quotidien : semis et plantations, arrosage, observation. Ces moments permettent d'enrichir le vocabulaire, d'aborder les cycles du vivant et de travailler la motricité fine de manière ludique. Les enfants, eux, parlent volontiers de « leurs » légumes et reconnaissent plus facilement les odeurs et textures des plantes.





Ah ! les bonnes soupes de l'école de Perruel

La classe de grande section et de CP a réalisé une soupe avec la citrouille de leur potager.

Ils vous expliquent comment ils ont fait :

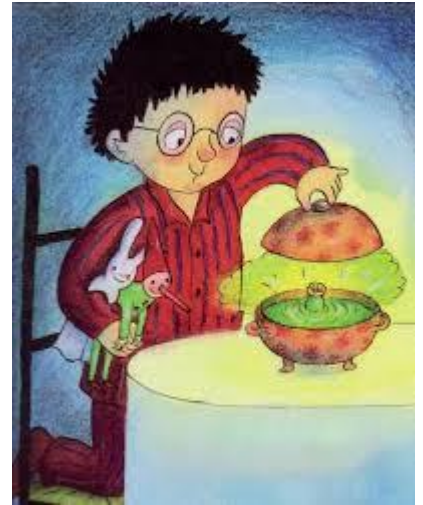
On a mis de la courgette, de la carotte, des oignons et de la citrouille. On a commencé par éplucher les légumes, puis on les a coupés en petits morceaux.

On les a mis dans le Cookéo avec de l'eau et on a attendu que ça chauffe.

Une fois cuite, on les a mixés dans une casserole pour obtenir une soupe.

On l'a versé avec une louche dans des gobelets et on l'a bu à la récréation du matin.

Elle était délicieuse !



En premier :

Couper en petits bouts les 8 têtes de chauve-souris et faire griller 10 poils de tarentules.

Deuxièmement :

Broyer les 2 dents de biche et couper en rondelles les 2 yeux d'humain.

Troisièmement : Cuire dans un chaudron rempli d'eau sale, 22 poils de chauve-souris avec 5 toiles d'araignée et les écraser.

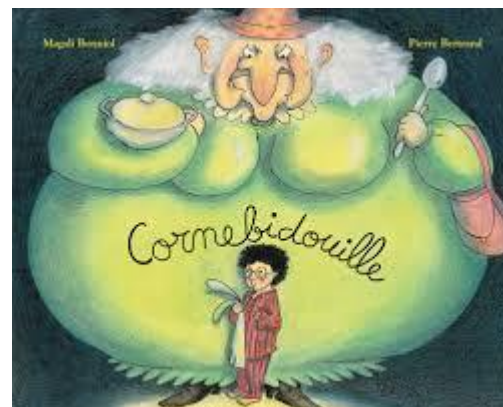
Enfin :

Verser tous les autres ingrédients dans le chaudron, laisser cuire 56 secondes à feu très, très chaud.

et Surtout n'oubliez pas de prononcer la formule magique :

ANBRANKANDANBRAN boit ça brûlant,
OUBROUKOUDOBROU régalez-vous,
IBRIKIDIBRI dis-lui merci !

Les élèves de CE1



CROC'LIVRES,

TROIS COMMUNES : UNE BIBLIOTHEQUE !

Les Hogues, Perruel et Vascoeuil contribuent à la vie de la bibliothèque Croc'livres depuis vingt-cinq ans. Elle se situe à côté de l'Ecole élémentaire des Hogues.

Cette bibliothèque dispose de plus de 3000 titres, des livres pour adultes et des livres dédiés à la jeunesse : BD, Mangas, Albums, Romans, Documentaires et Policiers. Vous pourrez également y retrouver les derniers ouvrages primés en 2025 tels que les prix Goncourt, Renaudot, Fémina etc.

La Médiathèque Départementale de l'Eure (M.D.E.) nous accorde deux fois par an le prêt d'environ 600 documents. Les lecteurs ont la possibilité d'obtenir sur réservation, auprès des bénévoles de la bibliothèque, des ouvrages absents de nos rayonnages.

L'inscription est gratuite. Pour les mineurs l'autorisation parentale est nécessaire. Pour assurer le bon roulement des livres, il est important de respecter la date de retour ; le prêt est fixé à 4 semaines avec possibilité de proroger sur demande.

Voici l'équipe des bénévoles : Christelle, Laure, Marie-Line, Sylvie

Elles sont à votre écoute !

Mercredi	15h30 - 19h30
Jeudi	15h - 18h
Vendredi	15h - 18h
Samedi	10h30 - 12h30

Numéro de téléphone de la Bibliothèque : à venir

Mairie des Hogues : 02 32 49 10 14

Adresse électronique : biblio.leshogues@wanadoo.fr



Croc'Livres Bibliothèque Les Hogues



Pour la dernière fois, après ce quart de siècle écoulé, je procède à cet exercice éditorialiste annuel.

Tout d'abord, merci à mes collègues élus qui m'ont toujours accordé leur confiance, renouvelée à chaque élection, me permettant de Présider plus de 60 Conseils Syndicaux, avec toujours le quorum ;

Et surtout avec le concours fidèle, efficace et très professionnel des collaborateurs de notre petite équipe.

Quelle satisfaction d'avoir pu apporter de l'aide et du réconfort à nos concitoyens et aux collectivités du territoire du Bassin Versant de l'Andelle avec notre assistance et nos travaux, en matière de protection des personnes, de leurs biens et de leur environnement.

Il y eu forcément quelques points négatifs ; Celui que je retiens plus particulièrement : En 2017, lors de l'élaboration de notre PPRI (Programme de Prévention des Risques d'Inondation) certains services de l'État ont tenu à catégoriser, malgré notre opposition formelle, dans la classification des terrains, des zones « inondables constructibles ! ».



Il est néanmoins vrai qu'il y a un peu plus de temps, c'est un certain Président de la République, qui déclarait en martelant furieusement du poing son pupitre : « on doit pouvoir construire en zone inondable » !

Propos d'ailleurs repris plus tard par une Ministre de la transition écologique.

Quel peut être aujourd'hui leur état d'esprit devant les millions de dégâts, les drames engendrés, les projets de vie brisés de milliers de sinistrés, parfois à cause de leur inconséquence ? C'est ici que prend tout son sens la question que posait, en son temps, un célèbre Agenais, bien connu à Astaffort : Est-ce que ce monde est sérieux ?

Pour résumer cette tranche de vie, pour ma part : « Tant que je serai capable de m'indigner, je me sentirai utile à quelque chose ».

Bon vent, et bon courage à mon (ma) successeur(e). Et en conclusion à cette aventure, je vous propose mon « Rêve d'eau » :

Je rêve de revoir mon enfance envolée

 Tout en suivant le cours de ma riante Andelle,
 De ses brumes du matin, ma mémoire est tissée
Et dans ce doux miroir j'ai tant de fois n'aimé qu'elle ...

 J'y retrouvais l'image d'un visage d'enfant
 Qu'elle emportait au loin, joyeuse, en l'effaçant ;
 Dans ce bruit-clapotis dont je garde la musique :
 Un murmure qui devient une Ode symphonique.

Daniel BUQUET, Président

LES ASSOCIATIONS



LA MOUCHE CHARLEVALAISE

Saison 2026

AAPPMA LA MOUCHE CHARLEVALAISE

14/03/2026 : Ouverture de la pêche en 1^{ère} catégorie

20/09/2026 : Fermeture de la pêche en 1^{ère} catégorie

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE LE 18 JANVIER 2026

Stade Municipal de Charleval

Salle Le Troquer

9h00 – 11h30

Verre de l'amitié

En achetant votre carte de pêche, vous adhérez à une AAPPMA (Association Agréée de protection du Milieu Aquatique).
Contribuer à protéger notre nature est primordial.

Les membres du CA vous donnent donc rendez-vous pour les opérations de nettoyage.

Afin d'avoir toutes les infos concernant la réglementation et les parcours :

Les permis sont à prendre de préférence au Bar-Tabac « L'alambic » 36 grande Rue -27380 CHARLEVAL





ASLV- ASSOCIATION SPORTS ET LOISIRS DE VASCOEUIL

Notre Association Sports et Loisirs de Vascoeuil organise principalement des cours de gymnastique, stretching tous les mercredis de 19h15 à 20h15 à la salle des fêtes au centre des loisirs avec un professeur diplômé. Pour nos séances hebdomadaires nous accueillons depuis la rentrée de nouveaux adeptes aussi bien de Vascoeuil que des communes voisines.

Cette année l'association a participé à l'Octobre Rose organisé par la Mairie de Croisy sur Andelle

Nous sommes ouverts à toutes propositions d'activités.



LA BANQUE ALIMENTAIRE DE L'EURE

Nous agissons depuis plus de 40 ans auprès des plus démunis. Notre prochaine collecte nationale aura lieu le vendredi 28 et le samedi 29 novembre dans les grandes surfaces du département.

Nous avons besoin de produits secs, de couches, de lait 1er et 2ème âge pour nos 45 associations partenaires qui aident 8000 bénéficiaires.

Ne serait-ce qu'un seul et unique don est précieux pour nous, compte-tenu du climat Social et Économique qui se dégrade d'année en année.

Nouveauté cette année, vous pourrez scanner un QR Code, présent à l'accueil de certains magasins, afin de faire un don en Euros à votre convenance.

Vous pourrez également faire un don sur le site : monpaniersolidaire.banquealimentaire.org

Pour la première fois, le magasin Picard à Evreux, participe à la collecte, Merci par avance de votre générosité.

Martine Defrance
présidente



Banque Alimentaire de l'Eure
Ensemble, aidons l'homme à se restaurer



L'association Source Andelle, reconnue d'intérêt général, a pour objet **l'accueil et l'accompagnement des enfants avec autisme et leurs familles.**

L'association est en lien avec 150 familles et accueille une soixantaine d'enfants :

- Soutien aux familles : temps libre et animations aux Répits Parents/Enfants/ Adolescents/Fratrie "La Cafet", écoute et accompagnement dans l'accès aux droits des familles au pôle ressources de la Maison de l'Autisme Source Andelle sur notre territoire rural.

- Soutien au maintien de la scolarisation des enfants différents dans leur école de proximité : dispositif Bulle d'Éveil.

- Soutien des jeunes présentant un Trouble du Spectre de l'Autisme, en rupture, ni en études/formation, avec difficultés d'accès à l'emploi : dispositif "Valoriser pour l'Avenir".

Les actions réalisées en 2025 et en partie soutenues par votre commune

- ❖ **Animations d'initiation à l'autonomie et au bien-être destinées aux enfants avec autisme et aux frères et sœurs** : Atelier Cirque, Équithérapie, Médiation animale, Escalade, Voile thérapeutique, Tir à l'arc/rampe-orientation, Atelier marionnettes ...
- ❖ **Animations destinées aux parents** : Atelier relaxation/massages, Land Art Parentalité, Sortie famille découverte ferme pédagogique ...
- ❖ **Soutien à la parentalité** : mise en place de guidance parentale adaptée, afin d'accompagner les familles en renforçant leurs capacités à faire face au quotidien.
- ❖ **Le dispositif Bulle d'Éveil**, avec l'accompagnement d'enfants TSA de 4 à 10 ans : l'objectif est d'amener l'enfant vers une augmentation de sa scolarisation afin de faciliter l'intégration sociale et scolaire. Source Andelle est conventionnée avec l'Éducation Nationale, et en étroite collaboration avec les familles, pour répondre aux besoins de l'enfant. Bulle d'Éveil permet d'apporter une réponse de proximité sur nos territoires ruraux, en privilégiant le milieu ordinaire.
- ❖ **Le dispositif "Valoriser pour l'Avenir"** – Contrat Engagement Jeunes -Jeunes en Rupture : accompagnement vers l'accès à l'emploi à destination de jeunes porteurs de TSA/TND de 16 à 25 ans, afin de leur donner confiance en leurs capacités et de leur permettre de concrétiser leur projet professionnel. En partenariat avec La Mission Locale Louviers Val de Reuil Andelle.
- ❖ **Partenariats** permettant le renforcement de l'accès aux droits des familles : CAF 27 et 76, CPAM, MDPH, Centre Ressource Autisme Normandie, Communauté 360 ...
- ❖ Rôle "passerelle" entre l'Éducation Nationale et les parents, en soutien aux familles.
- ❖ **Évènements ouverts à tous publics** : Spectacle de Cirque, Pièce de théâtre, Festival "Musiques Ô Champs" ...

Cette année, de nouvelles familles ont apporté leur confiance à l'association, c'est pourquoi réussir l'inclusion de ces enfants différents au sein de nos communes est notre défi.

Dans l'objectif de développer ses projets et de poursuivre l'action engagée depuis sa création, l'Association Source Andelle accueille toutes les bonnes intentions et appuis.

Source Andelle et ses membres remercient sincèrement tous ceux qui contribuent à l'avancement de leurs projets, et apportent ainsi leur soutien aux enfants avec autisme et leurs familles.

Contact pour tout renseignement et/ou soutien :

☎ 02.76.10.14.88 ou 06.51.36.99.83 @ source.andelle@gmail.com

 www.source-andelle-autisme.fr



Source Andelle



Source Andelle



Source Andelle



En Images !





La saison culturelle 2025 du Centre d'art et d'Histoire du Château de Vascoeuil s'est terminée avec la 27^e édition de la traditionnelle Magie des Orchidées de la Toussaint (près de 2.500 visiteurs, chiffre en baisse sur 2024) avant l'ouverture de la Boutique-Galerie sur le week-end du 11 Novembre pour la Fête des Affaires et le déstockage de nombreux articles (remise jusqu'à 50%) pour préparer les cadeaux de Noël ...

2025 aura été une année de fréquentation moyenne ... et le moral morose des visiteurs au budget hélas très serré ... compte tenu de la situation économique et internationale difficile avec un peu plus de 15 000 visiteurs 11 Avril au 11 Novembre.



L'exposition 2025 a été consacrée à 6 artistes du mouvement des Visionnaires jusqu'au 26 Octobre avec la présentation d'une partie de l'importante collection d'Hervé Sérane – artiste photographe – qui révéla ces peintres dans sa Galerie RÂ à Paris (1977-1996). A la fois mystiques et spirituelles, la centaine de peintures et œuvres sur papier présentées ont en commun d'exprimer l'âme, les mondes invisibles et imaginaires. Un très bel ensemble à la virtuosité technique remarquable.

Côté Animations,

- Nuit des Monuments les Jeudi et Samedi 3 Mai ont permis de découvrir le domaine et l'exposition en nocturne avec une formule dinatoire à la Cascade.
- Mi-Mai, nous avons accueillis Le Rallye des Teuf-Teuf avec 25 véhicules à moteur d'avant 1918 ... véritables antiquités et œuvres d'art roulantes ...
- Réussite de nos 3 Cluedo en Août (2 séances par jour) dont l'intrigue se situait à Vascoeuil au sein de la brigade de cuisine animés par les 5 comédiens en costume normand XIX^e de la Cie *Il était une fois l'Histoire*.

La Musique était aussi présente cette année avec 2 concerts qui ont fait le plein

- le 12 Juillet un concert de musique classique de *Vivaldi à Verdi* avec Alexis Vassiliev au chant et Philippe Foulon et ses instruments à cordes d'amour.
- le 14 Août le duo Aman Dhio (Juliette Robine et Olivier Ricquart) a présenté un programme de musiques et chants du bassin méditerranéen aux Balkans.



Mission culturelle 2025 accomplie avec en prévision pour 2026 (57^e année culturelle)

- 2^eème Biennale de Céramique du 4 Avril au 3 Mai qui lancera la saison.
- A partir du 8 Avril : exposition en hommage au peintre, dessinateur, graveur sculpteur, céramiste Pierre-Yves TREMOIS (1921-2020) artiste figuratif renommé, membre de l'Académie des Beaux-Arts. Un Maître du trait à découvrir avec une centaine d'œuvres présentées au château et colombier.
- Et bien sûr toujours, au fil de la saison, diverses animations de qualité.

Notre association poursuit son activité culturelle mais partage l'inquiétude des propriétaires Marie Laure et Thierry PAPIILLARD sur le devenir de Vascoeuil.



En effet, ils ne peuvent continuer à assumer les charges de ce domaine car les temps ne sont plus ce qu'ils ont été comme l'énergie nécessaire à l'animation du site. Ils doivent pour le bien de Vascoeuil se résoudre à passer le relais, ce qui est pour eux un véritable crève-cœur, espérant qu'un nouvel amoureux des lieux poursuivra l'action culturelle menée depuis plus d'un 1/2 siècle par leur famille, parallèlement à sa résurrection architecturale.

D'ici là, il faut tenir et maintenir ce qui sera fait souhaitant que des nuages plus menaçants – et indépendants de nos volontés – ne viendront pas obscurcir l'horizon du pays tout entier puisqu'hélas les menaces sont nombreuses...

L'Association *Les Amis du Château de Vascoeuil et de Michelet* est forte d'environ une centaine de membres. Rappelons que la loi fiscale accorde **66% de réduction d'impôt** pour les dons et versements au profit d'associations culturelles comme la nôtre soutenue dans son action culturelle par la Région de Normandie, le Département de l'Eure, la Communauté de Communes Lyons-Andelle et la Municipalité de Vascoeuil.

N'hésitez donc plus à nous rejoindre et Adhérez à l'ACVM puisque votre cotisation annuelle individuelle de 75€ (et ses avantages multiples) vous reviendra à 25,50€ et la cotisation couple de 120€ à 40,80€ et la cotisation membre bienfaiteur à 51€ pour 150€ de don...

Bien sûr les habitants de Vascoeuil continuent à bénéficier de l'entrée gratuite (avec tarif réduit pour les accompagnants) tout au long de la saison sauf les jours de manifestations spécifiques (concerts, cluedos, orchidays) et animations diverses.

Bonne fin d'année à chacune et à chacun et rendez-vous en 2026

Luis PORQUET – Vice- Président de l'ACVM





La 81^{ème} Cérémonie du Souvenir de Mortemer, organisée par le Président du Comité du Souvenir de Mortemer, Monsieur Jean-Claude Regnard et Monsieur Frédéric Herbin, Maire de Lisors, s'est déroulée dimanche 7 septembre. Elle a été présidée par Monsieur Charles Giusti, Préfet de l'Eure et conduite par Jean-Marc Mouquet, membre du Comité du Souvenir de Mortemer et président du secteur Lyons du Souvenir Français.



Madame Kristina Pluchet, Sénatrice de l'Eure, Messieurs Timothée Houssin, Député de la 5^{ème} circonscription de l'Eure, Alexandre Rassaërt, Président du Département de l'Eure, excusé, représenté par Monsieur Thierry Plouvier, Conseiller départemental, Mesdames Françoise Collemare, Angèle Delaplace, Conseillères départementales, Cécile Rémy-Bastit, Conseillère régionale, Monsieur le Colonel Raphaël Briant, commandant la base aérienne 105, Mesdames et Messieurs les Présidents des Associations Patriotiques, accompagnés de très nombreuses personnalités civiles et militaires ainsi que des habitants des villages avoisinants ont assisté à la cérémonie.

Parti de l'abbaye de Mortemer, le cortège, accompagné de l'Harmonie municipale d'Etrépagny et de 38 porte-drapeaux, s'est dirigé vers la stèle d'Huguette Verhague, Héroïne de la Résistance.

Mademoiselle Ewenn Lesluin-Marin de Lisors a ouvert les discours, en présentant un natif de Lisors, Monsieur Charles



Roger Hérisse, aviateur, engagé dans la Résistance en décembre 1941, officier de la Légion d'honneur, titulaire de la médaille militaire, de la croix de guerre 1914-1918 et de la médaille de la Résistance. Ont ensuite pris la parole Monsieur Harry Bartlett, Président de l'Association de l'escadron 102 de la Royal Air Force et Madame Cecily Hanlon, dont Monsieur Olek Brezski, membre du Comité du Souvenir de Mortemer, s'est fait l'interprète, fille du Pilot Officer Hilary Daniel Clark, équipier du bombardier Lancaster III, qui s'est écrasé dans la nuit du 10 juin 1944 au lieu-dit « la Villenaïse ». Le Flyer Officer Philip Hemmens, seul survivant du crash, avait été recueilli et soigné par Huguette Verhague, avant d'être capturé et déporté au camp de Buchenwald où il y trouva la mort.

Après les dépôts de gerbes et l'appel aux Morts, les hymnes Anglais et Français ont été interprétés par l'Harmonie municipale d'Etrépagny.

Le cortège s'est ensuite mis en route pour rejoindre la Croix des Fusillés, à mi-parcours dans la côte des 13%. Se sont exprimés Madame Corinne Prévost, membre du Comité du Souvenir de Mortemer, évoquant quels hommes étaient ces onze martyrs résistants puis Monsieur Thierry Plouvier : « ces onze Eurois qui étaient agriculteur, bûcheron, garagiste, ingénieur ou employé des PTT, rien ne les prédestinait à entrer dans l'Histoire. Leur courage les a fait rejoindre à un moment de leur vie l'armée des ombres, cette armée qui a préparé la Libération et contribué à la Victoire. » citant Victor Hugo : « La Liberté commence où l'ignorance finit ».

Après les usages protocolaires, Monsieur et Madame Courché ont interprété « a capella » le Chant du départ, puis la Deuxième DB et la Marseillaise, accompagnés de l'Harmonie municipale d'Etrépagny.

Madame Corinne PREVOST

Monsieur Jean-Claude REGNARD

Membre du Souvenir de Mortemer

Président du Souvenir de Mortemer

Le cortège est parti en direction de la Croix Vaubois, monument érigé en 1951 par le Ministre de l'Agriculture. Des discours ont été prononcés par Monsieur Frédéric Herbin, Maire de Lisors, puis Monsieur le Préfet Charles Giusti : « La Liberté est fragile. Nous avons un devoir de vigilance absolue contre la violence, la barbarie, ou la confiscation de la pensée. »

La cérémonie s'est achevée sur les notes du Bleuet de Francis Poulenc, du Chant des Partisans et de la Marseillaise magistralement interprétés par Monsieur et Madame Courché et l'Harmonie municipale d'Etrépagny.



La Croix des Fusillés

A la suite d'opérations de résistance entreprises dans le secteur entre les 22 et 24 août 1944, c'est ici que sept maquisards ont été exécutés, après avoir été torturés et mutilés pour certains d'entre eux :

- Émile Schmit - 43 ans, bientôt 44, il était né un 28 août. Marié à Marie et père d'une fille : Emilienne. La famille possédait un café rue Legendre à Paris, un chantier de charbon à la gare des Batignolles et une maison à Lisors, dans laquelle elle venait souvent. Émile achetait du bois "sur pied" aux Eaux et Forêts en forêt de Lyons pour produire du charbon, majoritairement destiné à approvisionner des gazogènes. Pour cela, il engageait des ouvriers de Lisors.
- Jean Belliard - 20 ans, de Bonneuil-sur-Marne, employé au tri postal aux PTT (Postes, Télégraphes et téléphones). Il rendait visite à son frère Pierre, qui s'était réfugié à Lisors pour échapper au STO et qui était recruté comme bûcheron par Émile Schmit. C'est ce dernier qui persuada Jean de rejoindre l'ORA.
- Jean Vallat - 19 ans, étudiant parisien, recruté comme bûcheron. Son père était chauffeur de taxi à Paris.
- Achille Saquépée - 39 ans, célibataire, ouvrier agricole de Touffreville employé comme bûcheron
- Guy Léon - 23 ans, bûcheron, natif du Chesnay en Seine et Oise, marié, domicilié à Rouen
- Henri Petas - 44 ans, domicilié à Touffreville, ancien employé du gaz. Son père était confiseur à Paris dans le 8^e arrondissement
- Gilbert Ouvry - 27 ans, natif de Sotteville-lès-Rouen, domicilié à Lisors, marié et père d'un petit garçon : Henri, âgé de 2 ans. Il était électricien automobile au garage Citroën de Rouen. Huguette Verhague aidera sa veuve dans les démarches administratives pour faire reconnaître le petit Henri « pupille de la Nation ».

Quatre autres maquisards seront arrêtés :

- René Loucopoulos - 40 ans, marié et père de 3 enfants. Il tenait un garage automobile à Lisors. Engagé dans l'ORA en février 1944, il était chef d'une « sizaine » majoritairement composée de bûcherons. Le 25 août 1944, des soldats allemands se présentent chez lui et lui demandent de dépanner un de leurs camions. Il ne sera plus revu vivant. Une semaine plus tard, l'armée anglaise retrouve son corps au Coisel en état de décomposition. Son corps est criblé de balles. Il est inhumé au cimetière de Lisors. Une plaque commémorative a été implantée à l'emplacement de son assassinat avec la mention Mort pour la France. Il a été décoré de la Médaille de la Résistance à titre posthume en 1959.
- Jean Balmino - 50 ans, marié et père de deux enfants. Il était ingénieur à Paris, chez Citroën. Il avait quitté sa ville et son emploi pour échapper à la collaboration avec les Allemands. Il était chef de la « trentaine » du Groupe sud de Lyons, sous les ordres de Roger Thuret, responsable de l'O.R.A. sur le secteur de Lyons-la-Forêt. Le Groupe sud de Lyons regroupait les sizaines de Lisors, de Rosay-sur-Lieure et de Touffreville. Il disparaît. Personne ne le reverra jamais.
- André Beauclé - 40 ans, marié. Il était garagiste à Rosay-sur-Lieure. Il était chef d'une « sizaine » à Rosay. Les Allemands l'arrêtent sur son lieu de travail. Personne ne le reverra jamais.
- André Derly - 44 ans, marié et père de 2 enfants. Il était cultivateur à la ferme du Coisel à Lisors. Il est arrêté à sa ferme. Personne ne le reverra jamais.

Création du Comité du Souvenir de Mortemer

Madame Diane de Ronceray, adjointe au Maire de Lyons, propose la création d'une association qui est acceptée par les 3 villages : Rosay-sur-Lieure, Touffreville et Lisors. Madame Diane de Ronceray est la première Présidente du Comité du Souvenir de Mortemer. Georgette Derly, fille d'André Derly, est élue au bureau secrétaire et quelques années plus tard trésorière. Elle y restera jusqu'en 2019 - 50 ans de présence.

En ces temps troublés et plus que jamais, nous devons entretenir et transmettre aux jeunes générations la mémoire de ses résistants morts pour notre Liberté, morts pour la France.



Siege : Mairie de VASCOEUIL
11 , Rue de l' Eglise
27910 VASCOEUIL

Président : M. Gerard BRARD
Téléphone : 02.32.80.48.31
Portable : 06.99.30.69.39

Chers Vascoeuillaises et Vascoeuillais,

Le Club des Retraités de VASCOEUIL est ouvert [un mardi sur deux jusqu'à la fin juin 2026 de 14 h à 17 h 30 à la salle Jacques DELAPORTE](#) à toutes personnes retraitées ou invalides.

Vous pouvez inviter un proche, un ami ou amie et nous acceptons les habitants des communes limitrophes.

Les activités principales sont les jeux de cartes (manille, belote,...) triominos, et autres jeux, [suivies d'un goûter](#).

LES FESTIVITES du CLUB :

janvier 2026 : Galettes des Rois,

Fin juin : Repas de fin de saison à la salle Jacques DELAPORTE .

Décembre : Repas festif à la salle jacques DELAPORTE.

[A l' Inscription nous vous demandons une cotisation de 20€ par personne.](#)

[Comment s'inscrire : Téléphoner au 02.32.80.48.31 chez Mme M. Gérard BRARD
11, Rue de l'île Dieu ou soit à la salle le mardi des activités, vous pouvez venir et assister aux activités.
\(13 janvier 2026\)](#)

Nous comptons sur votre présence,

Le club a besoin d'autres membres pour la durée du Club qui existe depuis septembre 1983.

[Les Membres du Club vous souhaite une « bienvenue »](#)

CLUB des Aînés du PAYS LYONSAIS

LES SORTIES 2025

Avril Comédie Musicale « Notre Dame » à Forges les Eaux 76

juin repas au restaurant de Morgny 27

27 novembre repas festif à l' Unique à MEMESQUEVILLE 27

PROJETS : 2026

- [Avril Chansons des années 1960 , 1970, 1980 à Forges les Eaux](#)
- [Mai sortie « dans la baie de SOMME .](#)

Le Club des Aînés du Pays Lyonnais et le club de Vascoeuil donnent chacun une participation sur le coût des sorties et repas.

[Les membres du Club des Retraitées de VASCOEUIL vous souhaitent un bon Noël 2025 et une bonne année 2026](#)

EN PRATIQUE

La Mairie

Secrétariat de mairie
mardi 14h00-18h30
vendredi 08h30-12h00

Permanences des élus
mardi 17h30-18h30
vendredi 08h30-10h00

☎ 02.35.23.62.37

✉ mairie@vascoeuil.fr

L'Agence Postale Communale

Lundi 08h30-11h30
Mardi 08h30-11h30
Mercredi 14h00-17h00

Jeudi 08h30-11h30
vendredi 08h30-11h30
samedi 09h00-12h00

Levée du lundi au samedi
11h00
☎ 02.35.91.60.39

Location de la salle Delaporte

Capacité 120 personnes

Disponibilités de la salle sur le site internet de la commune de Vascoeuil

www.vascoeuil.com, rubrique salle des fêtes ou directement en Mairie

Tarifs de Location :

- Week end tarif unique

Tarif été 400 € (du 1/05 au 30/09) et Tarif hiver 450 € (du 1/10 au 30/4)

- 1 Jour en semaine 100 € tarif unique du lundi au jeudi 8h – 20h

Ces tarifs comprennent la mise à disposition de la vaisselle.

Les Transports en commun

Vascoeuil est traversé par deux lignes régulières de bus.

Pour les horaires de la ligne 73 devenue 522 Gournay en Bray - Rouen, Allez à l'adresse ci-dessous

<https://www.normandie.fr/seine-maritime-lignes-regulieres>

Pour les horaires de la ligne 500 devenue 218 Perriers sur Andelle - Rouen, Allez à l'adresse ci-dessous

<https://www.normandie.fr/eure-lignes-regulieres>

Numéros Utiles

- Pompiers : 18
- Gendarmerie : 17
- Lyons la foret 02.32.49.60.17
- Samu : 15
- Enfant maltraité : 119
- Centre antipoison : 0825 812 822
- Médecin de garde : 118 710
- Pharmacie de garde : 3237
- Violences conjugales : 3919
- Toutes Urgences : 112

La déchetterie

Rappelez-vous, depuis le 1^{er} Janvier 2024, vous avez la possibilité d'accéder à la déchetterie la plus proche, les nouveaux horaires seront les suivants pour toutes les déchetteries [hormis celles de Lorleau et Muids](#)

➤ En été : 9h – 12h et 13h30 – 18h00

➤ En hiver : 9h – 12h et 13h30 – 17h00

- [ne seront pas modifiés les horaires des déchèteries de Lorleau et de Muids, qui sont assimilables à des déchèteries annexes dans le maillage territorial](#)
- En déchetterie, Les apports sont limités à 4 m3 hebdomadaire et 30 m3 par an et par foyer.
- L'apport journalier est limité à 2m3 par jour et par usager professionnel.

- L'utilisateur peut faire sa demande de vignette d'accès par deux moyens :
- - Via un portail Internet :
- Un portail web destiné à la relation des usagers de la déchèterie est accessible à l'adresse suivante :

L'utilisateur est invité à créer un compte personnel avant de procéder à la saisie de sa demande de vignette d'accès.

Via un formulaire de demande de vignettes :

Des formulaires de demande de vignette sont accessibles en déchèterie.

Le demandeur devra déposer le formulaire complété directement en déchèterie.

Les Ordures Ménagères

Le calendrier de collecte de la commune est accessible en ligne sur le site du sygom

<https://www.sygom.fr/vascoeuil/>, merci de sortir vos bacs la veille du jour de la collecte.

Il n'y a pas de collecte les 25 décembre et 1er janvier de chaque année. Pour ces deux journées, les collectes sont décalées au lendemain pour le reste de la semaine.

-Pour le verre et les vêtements, des conteneurs sélectifs prévus à cet effet sont à votre disposition auprès de la salle Jacques Delaporte

Par civisme merci de nous aider à garder les lieux en bon état de propreté

Les règles de vie en commun

Pour permettre à chacun de vivre en parfaite harmonie dans notre village, nous nous permettons de rappeler les règles élémentaires d'un bon voisinage :

Les bruits de voisinage :

Tout bruit gênant est interdit de jour comme de nuit : Cris répétitifs d'animaux et principalement les aboiements des chiens,

- Appareils de diffusion de son et de musique sauf **Jour de l'An, Fête de la musique, Fête Patronale et le 14 juillet,**

Les travaux momentanés de bricolage et de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques...où tout engin de loisirs (quad et moto) ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 h30 à 12h et de 14h30 à 20h00,

- les samedis de 9h à 12h et de 15h00 à 19 heures,

- les dimanches et jours fériés de 10 heures à 12 heures

(pour le respect d'autrui, nous vous demandons d'éviter de faire du bruit).

Pour les cris d'animaux et principalement les aboiements des chiens, veuillez informer son

propriétaire pour le désagrément et si cela persiste, nous avertir.

Feux extérieurs :

Vu l'article 84 du règlement sanitaire, **Tous les feux extérieurs sont interdits** (ordures ménagères, du plastique, des pneumatiques, des huiles de vidange etc...)

Vu l'article 10 du règlement de protection de l'environnement, les feux de déchets verts nuisent à la qualité de l'environnement, ces déchets doivent être apportés à la déchetterie.



Communauté de Communes Lyons Andelle

Vous êtes propriétaire d'un logement et souhaitez y faire des travaux, profitez des aides financières de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH).

La Communauté de Communes Lyons Andelle a décidé de poursuivre son intervention en faveur de l'amélioration de l'habitat existant ; Grâce à l'OPAH, les propriétaires qui souhaitent améliorer le confort ou rénover leur logement peuvent obtenir des conseils et des subventions pour leurs travaux.

• De nombreuses opérations financées

L'opération prévoit la réhabilitation de 115 logements grâce à 2 M€ de subventions mobilisées.

• A qui s'adresse l'opération ?

Aux propriétaires occupants pour leur résidence principale (sous conditions de ressources) et aux propriétaires de logements locatifs (sous conditions de loyer maîtrisé).

• Quelles sont les aides ?

Propriétaires occupants : jusqu'à 100 % des travaux, en fonction du projet de travaux et de la situation du propriétaire.

Aides cumulables avec le Crédit d'impôt (*transition énergétique et adaptation du logement au handicap*).

Propriétaires bailleurs : jusqu'à 65 % des travaux, en fonction de la localisation et l'état initial du logement, et du loyer pratiqué après travaux.

Avantages fiscaux possibles (jusqu'à 60 % de déduction des revenus fonciers), **même sans travaux**, selon le loyer pratiqué.

• Pour quels travaux ?

❖ **Améliorer la qualité énergétique** des logements et réduire les dépenses énergétiques (isolation, chauffage, fenêtres, ventilation,...) ;

❖ **Adapter les logements** pour préserver l'autonomie et bien vieillir au domicile (sdb, wc, escalier,...) ;

❖ la **mise aux normes des logements** (électricité, gaz, eau, assainissement,...) ;

❖ la **remise en état**, partielle ou complète, des logements anciens (charpente, toiture, gros œuvre, revêtements, plomb, amiante,...)

“ Le programme « Habiter Mieux »

Des aides spécifiques pour la rénovation énergétique
Travaux permettant un gain d'au moins



IMPORTANT : les travaux doivent obligatoirement être réalisés par une entreprise et la demande de subvention faite avant la réalisation des travaux.

→ OU SE RENSEIGNER ?

❖ Lors des permanences locales d'information :

<https://www.soliha-normandie-seine.fr/septembre-permanences-eure/>



❖ Directement auprès de :

SOLIHA Normandie Seine

11, rue de la Rochette
CS 30734
27007 EVREUX cedex

tél : **02 32 39 84 00**

Mail : contact27@solih.fr

www.solih-normandie-

